

Pour diffusion immédiate

Déclaration des coalitions en appui aux services de garde au Québec et au Canada

Un effort commun et sans précédent pour obtenir des députés fédéraux qu'ils appuient le financement des services de garde dans le budget

Montréal et Ottawa, le 28 avril 2006 - La *Coalition québécoise pour la consolidation des services de garde et des services aux familles* et l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) unissent leurs efforts pour faire pression sur les politiciennes et politiciens fédéraux de tous les partis pour qu'ils fassent en sorte que le budget fédéral consacre des fonds sur plusieurs années aux services de garde.

Nous posons ce geste pour inciter le parlement canadien à agir et à s'acquitter de ses responsabilités à l'endroit des jeunes enfants et de leurs parents.

La décision du premier ministre Harper de retirer aux provinces et territoires les fonds promis pour les services de garde portera un dur coup aux familles du Québec et à celles du reste du Canada. Cette décision fait fi de la réalité des familles canadiennes qui ont besoin de services de garde de qualité et souples, que les parents soient actifs sur le marché du travail, à la maison ou aux études. C'est une décision qui ne tient pas compte des nombreuses études et expériences menées au pays et à l'étranger démontrant les avantages des services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité pour les enfants, les familles et la société en général.

L'abolition du financement aura des conséquences graves pour les familles et les enfants. Le Québec, qui s'est déjà doté d'un système de services de garde à l'enfance, pourrait perdre 807 millions de dollars promis et on craint une possible hausse de la contribution parentale. Dans les autres provinces et territoires, les services de garde, qui prennent leur envol, font aussi face à un grave danger. Dans l'ensemble, l'annulation du financement équivaut à des coupes de près de 4 milliards de dollars.

Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec, Jean-Robitaille, directeur général, Association québécoise des centres de la petite enfance du Québec et Monica Lysack, directrice générale de l'ACPSGE sont disponibles pour répondre aux questions des journalistes.

Nos deux coalitions représentent des parents, les secteurs des services de garde et des services à la famille, des groupes de femmes, des organismes communautaires et des syndicats. Tous travaillent fort à mobiliser l'opinion publique en faveur d'un financement sûr et stable pour les services éducatifs et de garde à l'enfance.

Nous allons continuer à mener des actions dans chaque province et territoire et à exercer des pressions sur le parlement canadien pour que le gouvernement prévoie au moins 1,2 milliards de dollars par année pour les services de garde de qualité dans son prochain budget. Nous bénéficions d'un appui incroyable de la part de la population et cet appui augmente quotidiennement.

Nous voulons aussi dire que nous croyons que les parents devraient bénéficier de soutien au revenu. Toutefois, l'allocation familiale imposable de 1200 dollars, proposée par le gouvernement, est absolument injuste et inéquitable. Elle fait preuve de discrimination à l'égard des familles monoparentales et des familles où les deux parents travaillent. Comme la personne imposée est celle dont le revenu est le plus faible dans la famille, l'allocation favorise de façon disproportionnée les mieux nantis.

Nous croyons que les familles ont besoin et méritent d'avoir accès à des services de garde de qualité et à des mesures de soutien du revenu équitables. Nous demandons au parlement canadien d'agir sur ces deux fronts. Nous savons que le gouvernement a les moyens de le faire. Et, en tant que société, nous n'avons pas les moyens de ne pas le faire.

-30-

Sources :

Pour le Québec :

Élise Desjardins, (514) 899-9916, (514) 795-8444 (cellulaire)

Pour le reste du Canada :

Monica Lysack, (613) 594-3196 ext. 232, (613) 286-5892 (cellulaire)

La Coalition des services de garde et des services aux familles est composée des membres suivantes :

Association des enseignantes et enseignants en technique d'éducation à l'enfance

Association des services de garde en milieu scolaire du Québec

Association du personnel cadre des centres de la petite enfance du Québec

Association québécoise des centres de la petite enfance

Carrefour action municipale et famille

Centrale des syndicats du Québec

Chantier de l'économie sociale

Confédération des syndicats nationaux

Fédération des associations de familles mono-parentales et récomposées du Québec

Fédération des femmes du Québec

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Fédération québécoise des organismes communautaires famille

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) regroupe plus de 140 000 membres dont des parents, des intervenantes en services de garde, des chercheurs et des étudiants, des groupes de femmes, des organismes de lutte contre la pauvreté et de justice sociale, des syndicats, des organisations de défense des personnes ayant des limitations fonctionnelles et des organismes ruraux. Parmi ces organismes, on retrouve entre autres le YWCA Canada, Campagne 2000 et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants.